

Rapport moral EUROPAFORM71 - année 2022
28 janvier 2023

Présenté par le Président, S. Marteddu

Mesdames, Messieurs les adhérents d'EUROPAFORM71

Madame la Présidente d'Aile Sud Bourgogne, représentant également M. le président de MBA et Maire de Mâcon

Messieurs les Présidents du Prado de Bourgogne et de la Mutualité Française de Saône-et-Loire
Monsieur le représentant du JSL

Chers amis,

Excusés : M. le Député de la 1^{ère} circonscription, Mme la Présidente du Conseil Régional, M. le Président du département, M. le Directeur général et M. le Directeur du pôle formation supérieure de l'IRTESS Bourgogne, M. le Directeur général du Prado Bourgogne.

Les adhérents :

Mme Labalme

MM. Bernard, Decolin, Desoutter.

Pour débuter cette **Assemblée Générale**, j'ai le plaisir de vous présenter **le rapport moral et le rapport d'activité pour l'année 2022** et évoquer quelques perspectives pour 2023.

Pour une société inclusive, la contribution européenne

Je commencerai donc par le rapport moral qui sera bref et qui préciser le fondement même de notre association : contribuer significativement à promouvoir une société inclusive. Pour cela, nous proposons à l'échelle européenne.

- D'intensifier la recherche dans une approche intersectorielle de co-construction des savoirs favorisant l'innovation.
- D'encourager et faciliter une participation active de partenaires aux différentes étapes de co-construction des savoirs, incluant l'identification des problématiques et le développement de solutions.
- D'assurer le transfert, l'échange et l'appropriation des connaissances pour faciliter l'implantation d'innovations ou de solutions concrètes à des problématiques ciblées.

Ces quelques objectifs seront pour nous l'occasion de

- Consolider et favoriser la création de nouveaux partenariats locaux et internationaux. Identifier les mécanismes permettant d'assurer la pérennisation des activités de recherche et de transfert des connaissances afin de permettre des effets à long terme sur la société inclusive.
- Et d'évaluer, par des indicateurs, les retombées des différents programmes

La synergie intersectorielle est nécessaire car le projet d'une société plus inclusive est d'une grande complexité et exige la mise en commun d'expertises, de connaissances et de moyens provenant d'organisations différentes mais liées par une même volonté : celle de donner toute leur dignité à toute personne sans exclusive.

L'approche participative s'illustre par la présence de partenaires diversifiés et s'engageant au fur et à mesure de nos différents projets dans un processus de co-construction de recherche et d'actions concertées. Les différents partenaires à l'échelon européen et local sont partie prenante du processus de décision quant aux actions à poser pour le développement de

Rapport moral et d'activité
28 janvier 2023

connaissances, le transfert des connaissances, l'appropriation et la mobilisation des innovations qui découleront de l'initiative.

L'innovation est le fondement du transfert des connaissances de l'initiative, qu'elle soit clinique ou sociale. Nous avons l'ambition que cette innovation sociale soit à la fois transformatrice et systémique. Elle sera avant tout sociale autant dans ses finalités que dans ses processus. Elle répondra à des besoins sociaux tout en créant de nouvelles relations entre des personnes et des groupes qui n'avaient pas nécessairement l'habitude de coopérer. L'innovation sociale naît d'un processus nécessairement ouvert.

On parle beaucoup de société inclusive et si je devais poser la question à chacun d'entre nous de définir et de caractériser la société inclusive, je pense que chacun d'entre nous aurait une définition et des caractéristiques qui lui seraient propres en fonction de son parcours, de sa sensibilité, de...

Je reprendrai à notre compte ce que dit le conseil de la CNSA¹ (Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie) des conditions d'une société réellement inclusive et que je traduirai ainsi

- Prendre davantage en compte la parole et la demande des usagers afin de se mettre en conformité avec la loi de 2002.²
- Permettre à tout un chacun d'avoir une place dans la société et d'avoir les mêmes droits sur le plan social, culturel, scolaire, civique, médical voire professionnel et de pouvoir les utiliser.
- S'assurer que les personnes ayant le moins d'opportunités sont en capacité de choisir leurs destins et si besoin, d'être accompagnées

Une société inclusive se donne pour finalité de et d'adapter ainsi l'environnement pour que chacun trouve sa place...

Dans une société inclusive, la mise à l'écart des gens différents ne doit pas être la norme mais l'exception. A nous tous et avec les personnes ayant le moins d'opportunité d'anticiper les besoins dans tous les domaines et faire en sorte qu'ils puissent partager les mêmes services que ceux ayant le plus d'opportunité. Et ayons toujours à l'esprit que si certaines personnes nécessitent un accueil temporaire ou non dans une institution, elles doivent conserver un maximum de droits y compris celui de prendre une décision lui permettant ainsi d'exercer son autodétermination.

L'autodétermination a été définie par Wehmeyer et Sands en 1996 comme la capacité à agir et à gouverner sa vie, à choisir et à prendre des décisions les plus libres possible d'influences et d'interférences externes exagérées. Voilà le cœur de nos différentes actions : aider les professionnels, les institutions, les politiques à permettre, dans un processus partenarial, aux personnes ayant le moins d'opportunités à participer le plus activement possible aux décisions qui les concernent. Il convient de cesser de décider pour elles-mêmes.

Nous avons à poursuivre et à développer à l'échelon européen et départemental des espaces et des moments de rencontres visant à promouvoir une société réellement inclusive. C'est ce que propose EUROPAFORM71 et c'est le sens du rapport d'activité que je propose de vous présenter succinctement.

¹ En France, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie contribue au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées en versant aux conseils départementaux un concours au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap.

**Rapport d'activité EUROPAFORM71 – année 2022
28 janvier 2023**

Présenté par le Président, S. Marteddu

Le rapport d'activité qui vous est présenté et soumis au vote prend appui sur 3 points essentiels : la vie statutaire, les activités menées en 2022 et les projets pour 2023

1 - La vie statutaire :

Lors de l'assemblée générale du 4 juin 2022, les adhérents se sont prononcés pour que les prochaines assemblées générales se tiennent lors du mois de janvier afin que le rapport moral et le rapport d'activité ne soient pas éloignés de la fin de l'année civile.

La date du 28 janvier 2023 respecte par conséquent les engagements pris dernièrement.

Je vous propose de retracer rapidement quelques éléments significatifs de l'année 2022 qui exceptionnellement reposera sur 2 AG

- Bureau : s'est réuni sous la présidence de Lionel Bollache puis de Salvatore Marteddu à 4 reprises
- Conseil d'administration : s'est réuni également sous la présidence de Lionel Bollache puis de Salvatore Marteddu à 3 reprises

En complément de cette vie statutaire et pour garantir l'information la plus exhaustive à ses membres, ces derniers ont été destinataires de 20 courriels indiquant aux membres l'avancée des projets et en particulier les différents échanges avec les partenaires locaux et européens.

A ce jour, EUROPAFORM71 a enregistré l'adhésion de 17 membres dont 5 nouveaux membres pour 2023.

A noter que tous les membres présents pendant l'exercice 2022 sont à jour de leurs cotisations. Proposition adoptée lors du CA ayant précédé l'AG d'organiser une journée d'étude pour se doter d'une culture commune sur l'UE, son histoire, ses institutions et ses programmes et susciter de nouvelles activités s'inscrivant dans les priorités indiquées lors du rapport et prises en charge par les membres d'EUROPAFORM71 intéressés.

Proposition à adopter lors de l'AG : prévoir 5 réunions de bureau et 4 CA par an et poursuivre les informations liées aux activités en cours.

2 - Les activités menées en 2022

Deux programmes ont été conduits en 2022 dans le cadre d'ERASMUS+ donc de la commission européenne que nous remercions vivement pour la confiance qu'elle nous a témoignée.

Je rappelle que la phase opérationnelle d'EUROPAFORM71 démarre réellement en 2022 ; l'année 2021 ayant été consacrée à la phase de rédaction et d'approbation de notre projet de partenariat stratégique.

Ces deux activités ont nécessité tout d'abord du partenariat local et je voudrais remercier les services de l'Etat et en particulier la direction des services départementaux de l'éducation nationale et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de nous avoir soutenu dans notre démarrage. Merci ensuite à la région Bourgogne Franche-Comté de nous soutenir dans notre fonctionnement. La présence de Mme Florence Battard, Vice-Présidente de MBA et présidente d'Aile Sud Bourgogne nous honore et témoigne de l'intérêt porté par la collectivité territoriale. Merci à Jean-Louis Bouillot, Président du Prado de Bourgogne sans qui

Rapport moral et d'activité
28 janvier 2023

nos actions n'auraient pas vu le jour et à Philippe Ropers, directeur général de l'IRTESS Bourgogne. La présence aujourd'hui de Gilles Deschamps laisse augurer je l'espère d'un élargissement significatif du partenariat. Et, je terminerai par la confiance accordée par le Pr Charles GARDOU, anthropologue de renom dans le champ du handicap, de la diversité et de la différence, qui a accepté la présidence d'honneur d'EUROPAFORM71. Terminer le rapport d'activité par citation

Ces deux activités ont également nécessité bien évidemment un partenariat à l'échelon européen avec l'Italie, la Roumanie, l'Espagne, le Portugal et la Turquie.

Quelques mots sur ces deux programmes :

- Le partenariat stratégique autour de « l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes européens relevant de la protection de l'enfance »

4 séminaires ayant réuni à Mâcon, Palerme, Ponte de Lima et Bacau sur une période de 18 mois les 12 responsables de structures européennes sur des durées de 3 jours à chaque fois. Ces séminaires ont permis de prendre connaissance de l'organisation de la protection de l'enfance dans chacun des pays, d'échanger, de confronter les pratiques, de rencontrer les acteurs, décideurs et financeurs, de recueillir le témoignage des jeunes...A chaque fois, des moments d'échange très enrichissants. Ces séminaires ont été l'occasion d'une ouverture sur les partenaires locaux ; à Mâcon, par exemple plus de 70 participants ont participé au premier colloque.

4 thèmes principaux ont servi de support à ce partenariat stratégique : l'institutionnalisation, les mineurs non accompagnés, la territorialisation et les enfants des rues prévus à Bacau fin février. Le bilan de ce partenariat stratégique est très positif et encore merci au Prado de Bourgogne d'avoir été présent à tous ces séminaires avec un satisfecit à son Directeur général, Abderrazzak Izzar.

- Un échange de jeunes sur le thème « Circuits courts bio, restauration et gestion des déchets »

L'agence Erasmus+ française a validé ce nouveau projet fin 2022. Ce sont douze jeunes du Prado Bourgogne qui rejoindront en juillet 2023 pendant une semaine douze jeunes de notre partenaire turc à Istanbul pour découvrir les circuits courts bio dans le domaine de l'alimentation. Ils auront également la possibilité d'effectuer un mini-stage dans un restaurant utilisant ces circuits courts. La phase finale concernera la gestion de ces déchets alimentaires. Notre secrétaire, Philippe Gallard, s'est proposé de préparer en lien avec le Prado et notre partenaire turc le groupe de jeunes avec 2 éducateurs du Prado. Cette même équipe accompagnera le groupe de jeunes à Istanbul. Une visite préparatoire sur site est prévue également.

3- Quelques mots sur des nouveaux programmes

- Le 23 février 2023. Dépôt d'un dossier ERASMUS+ « Cap vers une société inclusive » dite « mobilité de courte durée » à destination des stagiaires CAFERUIS de l'IRTESS Bourgogne et de l'IRTESS Franche-Comté.

D'une durée de 7 jours, ce programme intitulé « Cap vers la société inclusive » concernera 3 groupes de 10 stagiaires qui après une phase de préparation à Dijon par Europaform71 partiront une semaine dans 3 destinations différentes : Portugal, Espagne et Turquie pour découvrir l'organisation du social et du médico-social dans une perspective inclusive. Ils prendront connaissance sur sites de 3 types de dispositifs (enfance ou adultes en situation de handicap, personnes âgées vieillissantes, personnes en exclusion sociale). En fonction de leurs centres

Rapport moral et d'activité
28 janvier 2023

d'intérêts et/ou de leurs affectations, ils participeront également à des mini stages d'une durée de 3 jours.

- **Le 23 mars 2023 – Dépôt d'un dossier ERASMUS + « Vers une société inclusive ».** Ce partenariat stratégique associera 5 structures européennes ayant participé au premier partenariat stratégique à 7 autres structures européennes (Espagne, Macédoine du Nord, Allemagne, Suède, Bulgarie, Belgique, Irlande). Seront sollicités à l'échelon local les opérateurs associatifs tels le Prado de Bourgogne, la Mutualité Française de Saône-et-Loire, Aile Sud Bourgogne, la MGEN, les décideurs et financeurs tel la région Bourgogne et le département.

Il s'agit d'approfondir dans un pays donné les conditions de fonctionnement de dispositifs réels d'inclusion en s'interrogeant sur les 5 piliers décrits par le Pr Charles Gardou

- Vivre ou exister ?
- Hiérarchisation des vies ?
- Egalité ou équité ?
- Exclusivité de la norme ou diversité ?
- Détenzione réservée du patrimoine commun ?

- **Le 23 octobre (sous réserve) – Dépôt d'un dossier ERASMUS+ « accréditation mobilité courte durée »**

Ce programme sur 3 ans étend la mobilité de courte durée réservée aux cadres intermédiaires CAFERUIS à l'ensemble des personnels en formation initiale et, ce quel que soit le niveau (du niveau 3 au niveau 7 : AES (Accompagnant éducatif et social) à Directeur.

Nous envisagerons éventuellement d'y intégrer les personnes et élus en postes dans les services des 3 fonctions publiques et dans les associations dites gestionnaires.

A moyen terme, possibilité d'envisager des mobilités de courte pour les PAMO.

Je terminerai mon rapport d'activité en citant le Pr Charles Gardou qui prenant connaissance de nos activités en cours et futures m'écrit personnellement mais j'associe bien évidemment tous les membres du CA

« Merci, mon cher Salvatore, de ces nouvelles riches de perspectives : des jeunes ouvrent plus largement leur horizon, d'autre membres viennent enrichir l'association, des pays se relient, des partenariats complémentaires s'annoncent. Un grand bravo pour cette (ta) capacité à rassembler et à réaliser ! »